

Contrat de sponsoring à la Cité des métiers l'expo sur le stand commun du GRI du 25 au 30 novembre 2025 à Palexpo – Genève

Adresse de l'exposant

Raison sociale _____
 Complément _____
 Interlocuteur _____
 Fonction _____
 Adresse _____
 NPA / Lieu _____
 Téléphone _____
 Fax _____
 eMail _____
 Internet _____

Adresse de facturation

(si différente de l'adresse de l'exposant)

Raison sociale _____
 Complément _____
 Interlocuteur _____
 Fonction _____
 Adresse _____
 NPA / Lieu _____
 Téléphone _____
 Fax _____
 eMail _____
 Internet _____

Participation souhaitée

Nous commandons à titre d'exposant sur le stand commun du GRI :

- | | |
|---|---------------|
| ☐ Formule GOLD | CHF. 6'000.-- |
| ☐ Formule SILVER | CHF. 3'000.-- |
| ☐ Formule BRONZE | CHF. 1'000.-- |

Tous les prix indiqués s'entendent hors TVA

Conditions de vente

La facture envoyée à la réception du contrat est payable à 30 jour, mais en tous les cas 1 mois avant la date de la manifestation.

Tout exposant qui ne se serait pas acquitté du montant de la facture se verra refuser l'accès au stand. Le montant de la facture reste toutefois dû.

Le for est Lausanne.

La communication incluse dans les formules :

- Selon descriptif dans le dossier de sponsoring.

Par sa signature, l'exposant reconnaît accepter les conditions de vente ci-contre.

Signature autorisée :

Lieu et date _____
 Signature _____